

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2021

### **LE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES ET ESS FRANCE, PARTENAIRES AU SERVICE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises et Jérôme Saddier, président d'ESS France se réunissent pour signer un accord de partenariat. La collaboration entre les deux organismes, officialisée ce 28 juin à Paris, vise à renforcer la visibilité et l'efficacité des interventions respectives du Médiateur des entreprises et d'ESS France au service des acteurs de l'économie sociale et solidaire.**

Le Médiateur des entreprises s'est engagé depuis 2010 à résoudre les différends entre acteurs économiques, préserver leurs relations de confiance avec leurs fournisseurs et valoriser les engagements d'achats responsables. La structure compte aujourd'hui plus de 80 médiateurs déployés sur l'ensemble du territoire. Plus de 3100 médiations ont été organisées en 2020, 80% des saisines provenant de TPE et de PME. Les associations employeuses (environ 160 000) peuvent également recourir à ce service, gratuit et strictement confidentiel.

ESS France a pour objectif de représenter les intérêts d'une économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics nationaux.

L'économie sociale et solidaire, cette forme d'économie intime à la France et son histoire, représente aujourd'hui 10,3 % des établissements employeurs et 14 % des salarié.e.s. Elle a fait preuve, ces dernières années, d'une capacité de résilience et d'une force significative dans les réponses apportées sur les sujets aussi divers que la cohésion sociale, la finance solidaire, la santé ou encore la transition écologique.

Dans le contexte actuel de relance, le Médiateur des entreprises et ESS France ont souhaité se rapprocher pour développer ensemble des solutions profitant aux nombreux acteurs économiques concernés

Cette convention de partenariat s'articule autour de trois axes :

- Mise en place d'actions d'informations et de communication sur les activités des deux parties sur le territoire national.
- Mise en place de modules conjoints de formation et de sensibilisation
- Développement de groupes de travail réunissant les deux parties autour de thématiques communes.

### **Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique portée par le Médiateur des Entreprises en matière d'achats responsables :**

Depuis sa création en 2012, le Label Relations fournisseurs et achats responsables vise à améliorer l'équilibre et la qualité des relations entre donneurs d'ordre et fournisseurs pour garantir des

achats à impact positif (performance économique et compétitivité, critères environnementaux et sociaux, responsabilité et ancrage territorial, culture de médiation).

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, le Médiateur a proposé des mesures pour le développement de cette démarche (Rapport d'évaluation pour le développement du Label « Achats responsables » 31 mars 2021).

Ces propositions ont déjà suscité l'intérêt des acteurs de l'ESS, comme l'ont montré les thèmes des rencontres organisées très récemment par certaines CRESS (Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire).

Afin d'encourager les acheteurs publics dans la voie des achats responsables avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire, ESS France a en outre décidé d'organiser la première édition de la Semaine des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (ASER) en associant le Médiateur des entreprises comme partenaire ressource. Cette semaine ASER se déroulera du 15 au 19 novembre, dans le cadre du mois de l'ESS 2021, avec l'appui des Chambres Régionales d'ESS (CRESS) sur les territoires.

Jérôme Saddier, président d'ESS France, déclare : *« Alors que la France sort d'une récession brutale, il nous paraît indispensable d'activer tous les leviers afin d'aider nos entreprises à surmonter cette crise inédite et d'accélérer la transition vers une économie plus sociale et responsable. Et ce partenariat avec le Médiateur des entreprises répond bien à ce double enjeu. »*

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, déclare : *« Je me réjouis de ce partenariat avec ESS France. Nous portons ensemble des missions qui sont plus que jamais nécessaires au bon fonctionnement des entreprises. Nous travaillerons donc main dans la main pour accompagner tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. »*

#### **A propos d'ESS France :**

Présidée par Jérôme Saddier, ESS France représente et valorise les acteurs de l'économie sociale et solidaire, leurs 221 000 structures, 2,3 millions de salariés et 22 millions de bénévoles.

<https://www.ess-france.org/>

#### **Contacts presse**

Constance Baudry

Tél : 06 82 43 69 62

Mél : [constance.baudry@agence-constance.fr](mailto:constance.baudry@agence-constance.fr)

#### **A propos du Médiateur des entreprises :**

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Économie, Finances et de la Relance, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie. Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau est présent dans toutes les régions. La saisine s'effectue depuis le site <http://www.mediateur-des-entreprises.fr>

#### **Contact presse Médiateur des entreprises**

Steve Le Mentec

Tél : 01 53 17 87 83 - 06 61 58 83 77

Mél : [steve.le-mentec@finances.gouv.fr](mailto:steve.le-mentec@finances.gouv.fr)

Paulina Ciucka-Laurent

Tél : 01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46

Mél : [paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr](mailto:paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr)